



la Course Croisière des Ports Vendéens

GUIDE DU PASSEPORT EXPRESS

Il vous permet de recevoir directement votre cadeau de bienvenue, le dossier de course, les cagnards et les pavillons sans passer par la chaîne d'inscription.

Pour bénéficier de ce passeport, il faut que:

- tous les membres d'équipage de votre voilier aient des licences Club FFVoile (licences annuelles)
- vous remplissiez de façon complète votre **bulletin d'inscription**
- vous nous fournissiez une copie :
 - de la carte d'identité HN valide de votre voilier.
 - des licences de tous les membres de l'équipage (copie du verso de la licence datée, signée par le titulaire et cachetée par le médecin).
 - des certificats médicaux de non contre indication à la pratique de la voile lorsque les licences n'ont pas reçues le cachet médical
 - de la carte d'autorisation de port de publicité.
 - des autorisations parentales pour les mineurs.
 - des attestations d'assurances en RC pour les étrangers.
- vous joigniez un chèque correspondant au nombre de personnes sur le voilier.

Expédier tous ces document avant le 24 juin 2008

Merci d'avoir choisi cette formule

la Course Croisière des Ports Vendéens
Hôtel de Ville 86, Quai de la République - 85800 St Gilles Croix de Vie

• 02 51 54 09 31 - _ 02 51 60 18 30

• portsvendeens@gmail.com - _ www.portsvendeens.com